



Jusqu'au 30 septembre 2020

Aide pour la modernisation des librairies

Le Centre national du livre a annoncé les modalités de mise en œuvre de la nouvelle subvention à la modernisation à destination des libraires. La date limite de dépôt est fixée au 30 septembre 2020 pour les projets 2020.

Dans le prolongement de l'annonce par le Gouvernement des nouvelles mesures de soutien aux acteurs de la filière du livre, intégrées au troisième projet de loi de finances rectificative (PLFR 3), le conseil d'administration du CNL a créé une nouvelle subvention à la modernisation, afin notamment d'améliorer leurs conditions d'accueil du public, mais également de générer des gains de productivité.

L'aide pour la modernisation des librairies a pour objet d'accompagner la consolidation et le développement de librairies situées sur le territoire français.

Elle a pour but de soutenir notamment :

- La réalisation de travaux (honoraires et études compris) de rénovation ;
- L'acquisition de mobilier, matériels, équipements informatiques et outils liés à l'activité de librairie.

Le taux de concours du CNL au projet soutenu est de 70 % au plus, le montant minimal de la subvention est de 10 000 €, le montant maximal de 150 000 €.

Cette subvention peut être sollicitée jusqu'à deux fois par an pour des projets différents. Le montant maximal de subventions à la modernisation pour une même librairie est de 200 000 € en année glissante.

Le dépôt des demandes auprès du CNL se fait exclusivement en ligne sur le [Portail numérique des demandes d'aides](#).

Attention, pour déposer votre demande, vous devez avoir **créé votre compte personnel sur le Portail numérique des demandes d'aides au plus tard 3 jours ouvrés avant la date limite de dépôt** des dossiers. Passé ce délai, votre demande de création de compte pourrait ne pas être traitée et vous ne pourriez

donc pas déposer de demande pour la session envisagée.

Retrouvez toutes les informations, critères d'éligibilité, modalités de dépôt, à la page suivante : Aide pour la modernisation des bibliothèques

Le CNL vous accompagne dans vos démarches, n'hésitez pas à consulter la [Foire aux questions](#).

Dernière édition : 17 mai 2024 à 15:15

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/aide-pour-la-modernisation-des-bibliothèques>